

Composition du Conseil d'Administration de l'ENS Louis-Lumière

20 membres

4 Membres de droit

- Le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche représenté par Sara Thornton ;
- Le Ministère de la Culture représenté par Fabienne Hanclot, CNC ;
- L'Établissement public territorial Plaine Commune représenté par Florence Laroche ;
- La ComUE Université Paris Lumière représentée par Fabienne Brugère.

6 Personnalités extérieures représentant les secteurs de formation de l'École

- Thomas Gayrard pour l'École Kourtrajmé ;
- Lionel Charrier, photographe et directeur d'agence ;
- Gilles Gaillard, chef d'entreprise dans le domaine de la postproduction ;
- Florent Lavallée, ingénieur du son - mixeur, président du CA ;
- Baptiste Magnien pour l'AFC ;
- Mélissa Petitjean pour le collectif 50/50.

10 membres élus

En vertu de l'article 10 du décret n°91-602 du 27 juin 1991 relatif à l'ENS Louis-Lumière, les représentants des personnels et des usagers sont élus pour une durée de :

- Mandat de 3 ans de 2022 à 2025 pour les collèges 1, 2,3,4 et 5
- Mandat de 2 ans de 2022 à 2024 pour le collège 6 des étudiant-e-s

	<u>Titulaire</u>	<u>Suppléant</u>
<u>Collèges enseignants</u>		
1. Professeurs des universités	Pascal Martin	Giusy Pisano
2. Maîtres de conférences	Véronique Figini	David Faroult
3. Autres enseignants (contractuels, past, 2 nd degré)	Franck Maindon Eric Urbain Michel Marx	Véronique Lorin Claire Bras Jean Rouchouse
4. Vacataires	Mariannick Bellot	Frédéric Geffroy
<u>Collège 5.</u>		
<u>Personnels administratifs et techniques.</u>	Emeric Sallon	Charlotte Wensierski

<u>Collège 6. Etudiants</u>	Lilian Heliot Mina Bonduelle Raphael Martin	Marie Falleur Thomas Guillory Clémence Purkat
-----------------------------	---	---

Assistent au Conseil

- Le Rectorat de l'Académie de Créteil représenté par Mme Suzanne Akkari (Représentante de Bénédicte Durand, rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation pour la région académique d'Île-de-France)
- Le Contrôle Général économique et financier représenté par M. Romuald Gilet
- L'Association des Anciens de Louis-Lumière représentée par M. Frédéric Castelnaud

Personnels de l'ENS Louis-Lumière

Vincent Lowy, directeur

Isabelle Pragier, secrétaire générale

Ghassan Koteit, directeur des études

Sonia Roux, agente comptable et cheffe du service financier